

Image not found or type unknown



Ptz et pension invalidité 3è cat.

Par **cath27**, le **31/01/2013 à 15:09**

Bonjour,
Peut on nous refuser un PTZ pour rénovation, sur le seul critère que mon Mari actuellement touche une pension d'invalidité 3ème catégorie jusqu'à sa mise à la retraite en Décembre 2014.
Je n'arrive pas à obtenir des renseignements concrets.
Il touche 750€ de pension plus 1000€ pour aide tierce personne. les remboursements s'élèveraient à 250€ sur 10ans et nous sommes propriétaire à 100%.
Merci pour votre réponse et bonne année à tous!